

Objet : Délib.2013.20 Création d'un poste d'Agent Technique 2ème classe en périscolaire.doc

L'an deux mille treize et le vingt-sept juin,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 20 juin 2013

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Franck DENOLLY, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI,

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sylviane MONNOT, Annick MOURARET

Absents excusés : Mrs Michel RODEL et Eric CLO

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Pouvoir d'Eric CLO à Sylviane VANEL

Secrétaires de séance : Sylviane MONNOT et Sylviane VANEL

Monsieur le Maire donne la parole à Madame l'Adjointe aux affaires scolaires qui expose que les prévisions de fréquentation de la garderie et du restaurant scolaire pour la prochaine rentrée 2013-2014 ont été révisées à la hausse.

Les personnes affectées à ces postes sont en nombre insuffisant. Il est nécessaire de recruter un agent technique 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 26 heures.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE :

- **La création d'un poste d'Agent Technique 2^{ème} classe pour 26 heures hebdomadaires.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Patrick BARRAUD